



FORÊT COMESTIBLE DU PARC DE LA SAUNE QUINT-FONSEGRIVES



Illustration 1: HGHF+XM Quint-Fonsegrives - google.com/map

PORTEUR(S) DU PROJET ET PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S)

Porteurs du projet :

- Mairie de Quint-Fonsegrives – Mme Sophie Couturier-Doux
- Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Partenaires associés :

- Association Quint et Sens – Evanie Fort
- Services techniques de la ville
- AMO – Virgile Ricart
- Citoyens

LES OBJECTIFS DU PROJET :

Le projet de forêt comestible propose des espaces de détente et des lieux de promenade agréable autour d'une forêt composée d'arbres fruitiers, plantes grimpantes, aromatiques, médicinales et de champignons.

- Améliorer l'existant et aménager de nouveaux lieux, afin de valoriser cet espace naturel ;
- Planter des arbres et arbustes fruitiers ainsi que des aromates, en libre accès pour la cueillette ;
- Apporter de l'ombre et de la fraîcheur, disposer d'endroits agréables où tous pourraient se reposer ;
- Proposer un espace ludique et pédagogique permettant de découvrir des espèces végétales comestibles ou utilisables en médecine douce.

CONTEXTE ET ENJEUX

Le projet a été lancé avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale en 2020 et s'inscrit dans la réflexion globale du réaménagement du Parc de la Saune.

Les principaux enjeux de ce projet sont d'améliorer l'existant et d'aménager de nouveaux lieux, afin de valoriser cet espace naturel en permettant aux habitants de découvrir la biodiversité qui les entoure et d'expérimenter de nouveaux usages comme la cueillette de fruits comestibles.

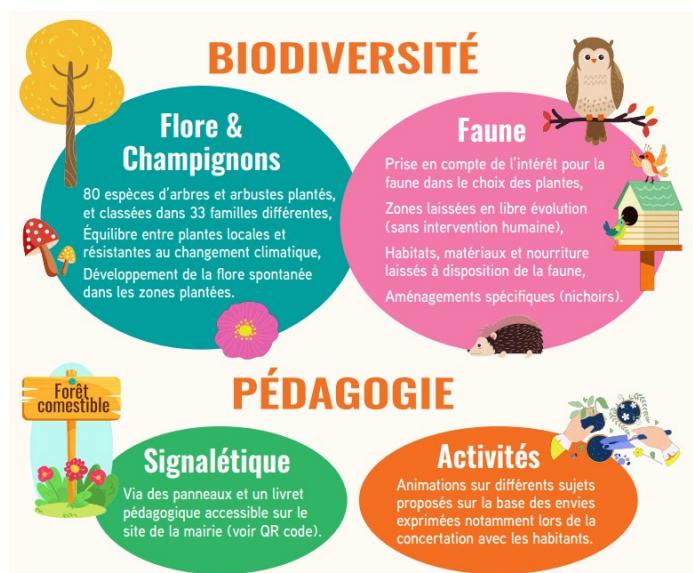
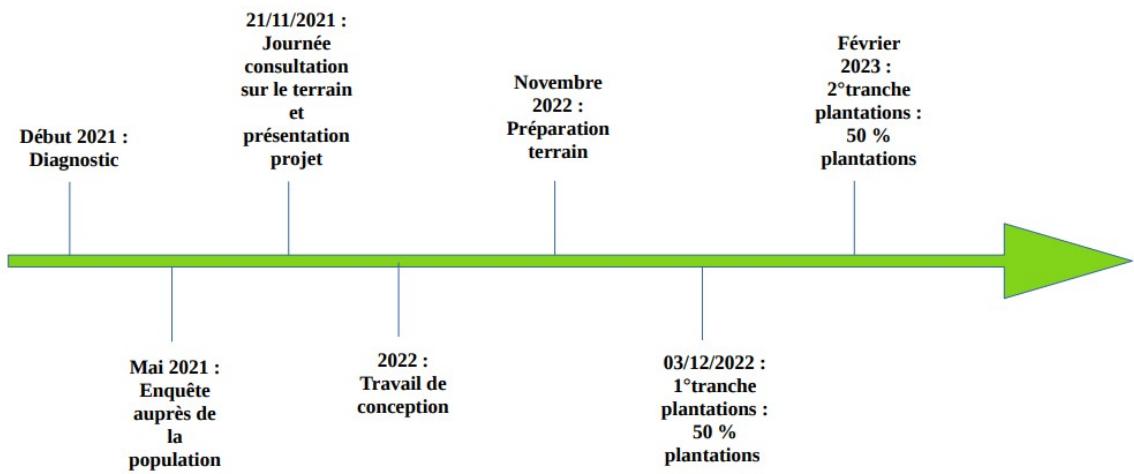


Illustration 2: Photo+ texte ©www.quint-fonsegrives.fr

CALENDRIER DU PROJET :



LES FINANCEURS DU PROJET :

- Conseil Départemental de la Haute-Garonne au titre de la participation citoyenne pour un montant de 3 500€
- Ville de Quint-Fonsegrives à hauteur de 29 500€

Montant total du projet : 33 000€

QUEL(S) ACCOMPAGNEMENT(S) PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT ?

La ville de Quint-Fonsegrives n'a pas bénéficié d'aide ou d'accompagnement sur ce dossier.

Ils avaient fléché leurs demandes sur d'autres projets plus importants financièrement dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux).

LES LEVIERS DE RÉUSSITE DU PROJET :

GOUVERNANCE ADOPTÉE

Projet porté par la ville, en lien avec des partenaires locaux et associatifs. Gouvernance collaborative, favorisant l'implication des habitants, des techniciens municipaux, des associations et d'experts en permaculture. Cette approche a fait émerger une vision partagée du projet, ancrée dans le territoire.

ASPECTS TECHNIQUES ET CONCEPTION DU PROJET

- **Adaptation aux conditions locales** : Pensé selon les caractéristiques pédoclimatiques, les contraintes hydriques et l'exposition du terrain.
- **Innovation** : Utilisation de techniques permacoles, essences comestibles locales. Strates végétales complémentaires. Dispositifs passifs de gestion de l'eau.
- **Équilibre économique** : Projet pensé pour limiter les coûts à long terme. Basé sur l'autonomie écologique et sur l'implication bénévole (associations et citoyens).

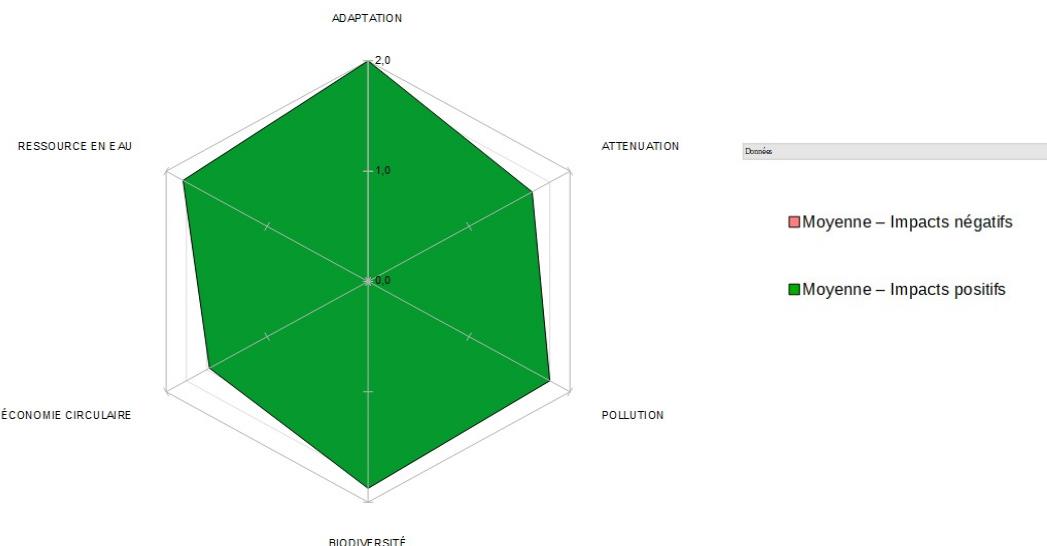
ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

- **Conseils experts** : Expertise d'acteurs spécialisés en agroécologie et en foresterie urbaine, avec un accompagnement technique à la conception.
- **Ancrage local** : Végétaux provenant de pépinières locales. Chantier réalisé par des artisans et entreprises locales. Mobilisation des habitants et associations.
- **Concertation locale** : Temps d'échange entre élus, services municipaux et citoyens. Aménagement coconstruit respectueux des usages et de la biodiversité.

SUIVI ET RÉPLICABILITÉ DE L'ACTION

- **Évaluation** : Suivis réguliers de l'évolution de la biodiversité, de la croissance des plantations et l'appropriation sociale du lieu.
- **Réplicabilité** : Projet simple, reproduit, peu coûteux et adaptable.
- **Pérennisation** : Intégré dans une stratégie de renaturation et de participation citoyenne, le projet bénéficie d'un engagement à long terme.

ANALYSE DE LA VERTUOSITÉ DU PROJET SELON LA GRILLE D'ANALYSE :



Pour aller plus loin :

<https://www.quint-fonsegrives.fr/cadre-de-vie/nature-et-biodiversite/le-parc-de-la-saune/creation-dune-mini-foret-comestible-au-parc-de-la-saune/>